

Pouvoir d'emprunt—Loi

un téléviseur ou n'importe quel autre appareil essentiel dont la fabrication permet de créer de l'emploi. Non seulement elles ne travaillent pas et ne paient pas d'impôt, mais elles touchent des prestations d'assurance-chômage. Le Trésor fédéral dépense quatre milliards de dollars par année pour subventionner le régime d'assurance-chômage.

Voilà quelques-unes des raisons qui expliquent l'importance des déficits que nous accumulons aujourd'hui. Nous devons nous demander s'il est nécessaire d'avoir autant de personnes en chômage et nous demander si nous avons répondu à tous les besoins de la population canadienne. Or non seulement n'avons-nous pas répondu aux besoins du citoyen en général, mais nous n'avons pas répondu aux besoins du pays. Nous devrions pouvoir vendre les biens que nous produisons, mais nous ne pouvons même pas transporter les céréales produites par les céréaliers de l'Ouest. Je ne suis pas expert dans ce domaine, mais les dernières statistiques que j'ai lues montrent que nous aurions pu vendre un milliard de dollars de céréales par année si nous avions pu les transporter.

M. Pepin: C'est votre faute.

M. Orlikow: Le ministre prétend que c'est ma faute. Il est une chose qu'un ministre libéral n'admettra jamais, c'est qu'un problème quel qu'il soit, puisse être de sa faute. Je rappellerai au ministre que le pays est dirigé par un gouvernement libéral depuis . . .

Une voix: Trop longtemps!

M. Orlikow: Un député a dit «depuis trop longtemps». Au cours des 60 dernières années, le parti libéral a été au pouvoir durant 54 ans; aussi, lorsque le ministre des Transports (M. Pepin) m'attribue la responsabilité des problèmes de transport des céréales, je suis sûr qu'il le fait ironiquement.

L'ensemble du réseau ferroviaire demande à être perfectionné—les voies ferrées et le matériel roulant. Nous devrions envisager d'électrifier le réseau de transport, mais selon la

politique des partis libéral et conservateur, nous n'avons pas les moyens de le faire. Nous n'avons pas les moyens de faire quoi que ce soit.

● (2130)

Il faut moderniser l'industrie canadienne de l'automobile. Le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a parlé de cette question hier soir. Notre industrie de l'automobile est dans un état de désorganisation totale. Le pacte de l'automobile s'est soldé par un échec lamentable. Les multinationales de l'automobile planifient présentement la rationalisation de l'industrie. Le Canada compte pour peu de choses dans leurs plans. Si nos travailleurs de l'automobile doivent s'en remettre aux décisions et initiatives que les libéraux ont prises jusqu'à maintenant à ce sujet, ils ont devant eux un avenir très peu reluisant.

Nous avons un urgent besoin d'une stratégie industrielle. Nous devons concentrer notre attention sur les domaines où nous avons des avantages naturels manifestes. Nous possédons des ressources naturelles immenses. Nous avons du charbon, du pétrole et du gaz naturel. Où fabrique-t-on le matériel de forage et la machinerie nécessaire à l'exploitation des mines? Pas au Canada, nous l'importons de l'étranger.

M. Pepin: N'exagérez pas tant. Ce que vous venez de dire est faux.

M. Orlikow: Ce sont des faits. Nous prétendons que la majeure partie du déficit qu'on nous demande d'éponger en approuvant cet emprunt est due à la stratégie économique mal conçue et à la philosophie erronée du gouvernement libéral actuel, lequel est aidé et encouragé en cela par nos amis conservateurs, quoique ces derniers fassent beaucoup de bruit au sujet de l'attitude du gouvernement.

Des voix: Oh, oh!

M. Orlikow: Je soutiens que le déficit serait beaucoup moindre si notre fiscalité était juste et équitable. Je m'explique. Il fut une époque, il n'y a pas tant d'années, où l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des sociétés servaient à payer des parts à peu près égales des dépenses du gouvernement fédéral. Cette époque est depuis longtemps révolue. A l'heure actuelle, l'impôt sur le revenu des particuliers sert à payer une part beaucoup plus considérable des dépenses fédérales que l'impôt sur le revenu des sociétés. C'est vrai, car depuis 1945, les gouvernements libéraux et conservateurs ont tellement modifié la fiscalité que les sociétés assument une part toujours plus faible de ce qu'il en coûte pour fournir aux Canadiens les services dont ils ont besoin. Comment cela a-t-il pu se produire? De la façon suivante. La loi accorde aux sociétés canadiennes des dépréciations et des amortissements bien supérieurs aux dépréciations et aux amortissements réels, ce qui fait que le fisc ne touchera jamais plusieurs milliards de dollars d'impôts différés sur les revenus des sociétés.

Nous autorisons les sociétés de notre pays à se servir de l'argent de leurs impôts pour agrandir leurs installations de production, pour prendre de l'expansion et pour accroître leurs bénéfices. Elles le font avec ce qu'on pourrait appeler des prêts sans intérêt. Je signale aux députés des deux côtés de la Chambre, qu'ils soient libéraux ou conservateurs, que tous les Canadiens moyens, sans exception, qui veulent acheter une maison ou qui cherchent à couvrir leurs dépenses, seraient ravis de pouvoir bénéficier des mêmes avantages que ceux qu'on accorde aux sociétés de notre pays, en l'occurrence des prêts sans intérêts. Très étrangement, je trouve que le Canadien moyen de ma circonscription qui veut acheter une maison modeste a tout autant le droit d'être aussi choyé que les grandes sociétés.

Les avantages fiscaux accordés aux sociétés qui extraient nos ressources et aux autres sociétés sont telles que les plus grandes d'entre elles sont proportionnellement beaucoup moins imposées que les dizaines de milliers de petits dirigeants d'entreprise qui emploient la plupart des Canadiens. Je voudrais, si vous le voulez bien, vous citer un extrait d'un article paru dans le *Citizen* d'Ottawa le 23 août 1980, sous le titre: «De multiples échappatoires libérales de notre régime fiscal en faveur des sociétés pétrolières.» Je me contenterai de citer quelques paragraphes de cet article. Faisant allusion à une étude, l'auteur écrit:

Ils démontrent que les concessions fiscales du gouvernement fédéral sont si importantes que la part des recettes fiscales prélevées sur le pétrole et le gaz naturel a diminué en 1979, en dépit d'une hausse de 54 p. 100 des bénéfices de l'industrie et d'une augmentation de 17 p. cent des redevances provinciales.

On y lit ensuite:

. . . comparativement à 1978, «l'impôt sur le revenu payé (en 1979) est demeuré pratiquement le même, s'établissant à 1 milliard de dollars, ce qui reflète un meilleur usage des encouragements existants en matière d'investissement».